

Pour un arrêt de la maltraitance des personnes exilées à Calais, 180 associations soutiennent les revendications des grévistes de la faim de l'église Saint-Pierre.

**La Cimade Figeac vous appelle à participer à un jeûne solidaire ce samedi 6 novembre
à partir de 10 h devant la sous préfecture de Figeac.**

(prévoir du thé)

180 associations, nationales, régionales et locales, expriment leur soutien aux revendications des grévistes de l'église Saint-Pierre à Calais, réclamant la fin immédiate des traitements inhumains et dégradants contre les personnes exilées dans cette zone frontalière.

(Paris, 26 octobre 2021) - Face aux conditions de vie indignes des personnes exilées à Calais, Philippe, Anaïs et Ludovic ont entamé une grève de la faim depuis le lundi 11 octobre à l'église Saint-Pierre de Calais.

Le père Philippe Demeestère est aumônier du Secours catholique du Pas-de-Calais. Impliqué dans le tissu associatif, il accompagne et accueille les exilé.e.s de passage dans la seule permanence de jour existante dans le Calais qui est tenue par le Secours Catholique.

Anaïs Vogel et Ludovic Holbein sont des bénévoles engagés auprès des associations humanitaires et des personnes en exil sur la route de l'Angleterre.

La mort d'un jeune exilé soudanais, Yasser, a été le déclencheur de cette grève de la faim. Les grévistes de la faim l'affirment : « **Nous assistons quotidiennement à des formes de violences psychologiques et physiques à l'encontre des personnes exilées : expulsions toutes les 48h voire quotidiennes ; confiscation et destruction des effets personnels ; multiplication des arrêtés anti-distribution de nourriture et d'eau ; humiliations...** »

Depuis plusieurs années, des ONG de défense des droits ou des associations humanitaires, des militants associatifs et des personnes exilées, et aussi régulièrement la Défenseure des droits, alertent sur les violations récurrentes des droits et **les traitements inhumains à l'encontre des exilé.e.s dans le Calais**. La détermination des autorités à refuser par tous moyens la présence de personnes exilées sur le littoral rend impossible le dialogue. « **Il n'y a plus aucune écoute de la part des autorités** » fait valoir dans Le Monde Ludovic Holbein. « **L'État se radicalise donc on choisit une action radicale** » ajoute Anaïs Vogel.

Les autorités s'en prennent également aux associations humanitaires et à l'aide qu'elles apportent. Ce constat est parfaitement documenté, encore récemment par un rapport de Human Rights Watch.

Les revendications des trois grévistes de la faim sont aussi les nôtres. Nous les rappelons ici :

- **Suspension des expulsions quotidiennes et des démantèlements de campements durant la trêve hivernale**
- **Durant cette même période, arrêt de la confiscation des tentes et des effets personnels des personnes exilées**
- **Ouverture d'un dialogue citoyen raisonné entre autorités publiques et associations non mandatées par l'État, portant sur l'ouverture et la localisation de points de distribution de tous les biens nécessaires au maintien de la santé des personnes exilées.**

Les grévistes de la faim de l'église Saint-Pierre, mettent leur santé en jeu. Chaque jour compte désormais, et nous enjoignons les autorités à répondre à ces trois demandes favorablement et sans délai. Nous invitons chaque personne à exprimer sa solidarité avec les grévistes en signant cette [pétition](#) adressée à Emmanuel Macron pour réclamer l'arrêt immédiat de la maltraitance des personnes exilées à Calais et en France.

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

GRUPE LOCAL DE FIGEAC 19 rue Saint Thomas 46100 Figeac TÉL 06 81 39 91 99
COURRIEL figeac@lacimade.org